

REGLEMENT DU TOURNOI DOUBLE DAMES ET HOMMES
CATEGORIE D1 - D2 / D3 - D4 / NC
SCM BADMINTON
Le 17 Février 2012

1 – Le juge arbitre du tournoi sera David Gaulard.

2 – Le numéro d'autorisation du tournoi est 11/12.BRE.085-TN.D.AV-C35/DNC.jsvrvvvvv.1 et pour les NC N° d'autorisation codep : 11/12-nc35-10.

3 – La fiche d'inscription devra être correctement remplie pour déterminer les têtes de séries éventuelles. Aucune réclamation ne sera acceptée si cette fiche n'a pas été correctement remplie.

4 – Tout joueur devra présenter sa licence le jour de la compétition. Une tenue de badminton conforme aux circulaires F.F.B.A. sera exigée sur les terrains.

5 – Tout joueur s'absentant de la salle doit le signaler au juge-arbitre sous peine de disqualification.

6 – Les volants plumes seront à la charge des joueurs pour l'échauffement et les matches sauf pour les finales où l'organisation mettra à disposition 2 volants plumes de type YONEX AS30 par rencontre. Des volants plumes seront vendus sur place. Le volant officiel du tournoi sera le YONEX AS30. Ces volants devront être utilisés en cas de désaccord entre les joueurs, ils seront en vente dans la salle.

7 – Le tournoi se déroulera en match de 21 points et au meilleur des 3 sets (2 sets gagnants).

8 – Les matches seront arbitrés par les joueurs. Tout joueur ayant un comportement non sportif sera sanctionné, voire disqualifié. Le port de baladeur MP3 ou autres n'est pas autorisé pendant l'échauffement.

9 – Les joueurs disposeront de 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match aura été annoncé par la table de marque. 2 rappels seront effectués à 4 puis à 5 minutes. Au-delà, le joueur sera considéré comme forfait.

Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match.

Aucun joueur ne sera autorisé à quitter le terrain pendant le match.

10 – Le temps de repos entre 2 matches sera d'au moins 20 minutes.

11 – Tout volant touchant une structure de la salle de sport sera compté faute dans l'échange et let pour le premier service.

12 – Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer le match annoncé ainsi que leur coach respectif et l'arbitre.

13 – Les matches pourront être appelés avec un maximum d'une heure d'avance par rapport à l'échéancier.

14 – La date limite d'inscription est le 9 Février 2012. Le tirage au sort aura lieu le 10 Février 2012.

15 – Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour les forfaits justifiés. Le remboursement sera accordé en cas de désistement notifié jusqu'au jour des inscriptions 14 heures. Passé ce délai, ils ne seront remboursables qu'en cas de présentation d'un document justificatif approprié (certificat médical, attestation d'employeur ...)

16 – Tous les tableaux seront constitués de poules de 3, 4 ou 5 paires (si uniquement 5 inscrits), avec 2 sortants dans les poules de 3 ou 4.

17 – Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.

18 – Le Comité organisateur composera les poules en fonction des niveaux de chacun. Il se réserve le droit de fusionner des catégories en fonction du nombre d'inscrits et des désistements. En cas de fusions des catégories D et NC, les joueurs NC devront jouer en volants plumes.

Les inscriptions pourront être closes avant la date limite du 9 Février 2012 si les tableaux sont complets.

Toute inscription au tournoi implique l'adoption du présent règlement.

Le présent règlement sera affiché dans la salle de sport le jour du tournoi.

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents.

Les organisateurs du tournoi.